

Formation SSIAP 2 Chef d'équipe Service de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes

✓ Objectif :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer les Agents de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) ou Immeuble de Grande Hauteur (IGH).

✓ Public concerné :

- Postulants Chef d'équipe de Sécurité Incendie en ERP et IGH.

✓ Pré requis :

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 ou équivalence et avoir exercé l'emploi d'Agent de Sécurité Incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP ou IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme en cours de validité.
- Aptitude médicale physique spécifique (certificat médical de moins de 3 mois)

✓ Durée du stage :

- 70 heures (hors examen)

✓ Nombre de participants :

- De 5 à 12 stagiaires par session

✓ Programme du stage :

1^{ère} partie 38h :

- Rôles et missions du Chef d'Equipe

2^{ème} partie 10h :

- Manipulation du Système de Sécurité Incendie

3^{ème} partie 6h :

- Hygiène et sécurité en matière de Sécurité Incendie

4^{ème} partie 16h :

- Chef du poste Central de Sécurité en situation de crise

✓ Méthodes et moyens pédagogiques

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis mise en pratique
Pour ce faire 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Intérogative
- Desmonstrative

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Un écran interactif
- Un poste de sécurité reconstitué
- Matériel de détection et d'alerte

✓ **Tarif** : Sur devis

✓ **Modalités & délais d'accès**

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel ; **formation@sas-cpfi.fr**
- L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou par le salarié
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.
- Nous envisagerons la date de formation selon un planning établi annuellement, toutefois sur demande l'ouverture d'une session supplémentaire peut être envisagée
- Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap** : nous consulter

EVALUATION :

Epreuve écrite :

- QCM 40 questions – 40 min

Epreuve Orale :

- Animation d'une séance pédagogique – 15 min/stagiaire

Epreuve pratique :

- Exercice de gestion du PC en situation de crise : 20 min/stagiaire (un représentant du SDIS et 2 personnes Diplômées SSIAP 3)

**A l'issue de la formation et après validation par le jury
obtention du Diplôme SSIAP 2
soumis à Arrêté Préfectoral**



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : 0806 231 018 (numéro vert)